

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate**La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec soutiennent
le 37^e Festival International de Jazz de Montréal**

Montréal, le 29 juin 2016 – À quelques heures du lancement du Festival International de Jazz de Montréal (FIJM) dans le Quartier des spectacles, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec réitèrent leur soutien à la tenue de cet événement majeur pour la métropole attirant chaque année quelque 2 millions de festivaliers.

« Il suffit de fouler le parterre du Quartier des spectacles en cette période de festivals pour constater tout le dynamisme culturel de la métropole. Les événements majeurs, comme le Festival International de Jazz de Montréal, sont de véritables vecteurs de développement économique. Alors qu'une grande partie des activités inscrites à la programmation du FIJM sera offerte gratuitement sur des scènes extérieures, le festival contribue à l'accessibilité aux arts, en plus de favoriser le rayonnement de Montréal. J'invite les Montréalais et les visiteurs à assister aux prestations, tant celles des artistes légendaires que des découvertes, qui se produiront au cœur de la ville dans le cadre de ce festival », a affirmé le maire de Montréal, M. Denis Coderre.

« Le gouvernement du Québec est fier de s'associer à nouveau cette année au Festival International de Jazz de Montréal, qui contribue à la notoriété de notre métropole sur la scène culturelle internationale. Reflet de la vitalité de Montréal, alors que les artistes, les touristes et les Montréalais convergent en grand nombre au Quartier des spectacles, ce festival génère des retombées économiques importantes pour Montréal et le Québec » a ajouté le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux.

Le Festival International de Jazz de Montréal bénéficie d'une contribution de la Ville de Montréal de 600 000 \$, grâce à une aide financière du gouvernement du Québec accordée dans le cadre de l'Entente Montréal 2025, administrée par le Secrétariat à la région métropolitaine du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. La Ville de Montréal offre aussi un soutien logistique à l'événement. À noter que ce festival est également financé par le ministère du Tourisme du Québec et par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Le FIJM en bref

Le Festival International de Jazz de Montréal accueille cette année quelque 3 000 artistes provenant de partout dans le monde. Plus de 600 concerts et activités seront offerts, dont une part importante sera gratuite.

Pour plus d'information sur le Festival International de Jazz de Montréal, consultez la programmation à l'adresse suivante : <http://www.montrealjazzfest.com>.

Sources : Marc-André Gosselin, attaché de presse
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 290-1194

Marie-Ève Pelletier
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire,
ministre de la Sécurité publique et
ministre responsable de la région de Montréal
Téléphone : 418 643-6980

Renseignements : Valérie De Gagné, relationniste
Service des communications
514 872-6013